

# La musique dans l'unité

Autor(en): **Cattin, Gérard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Défis / proJURA**

Band (Jahr): **8 (2010)**

Heft 22: **Les fusions de communes**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-823958>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# La musique dans l'unité

La Fédération Jurassienne de Musique (FJM) fête cette année son 125<sup>e</sup> anniversaire. Fondée en 1885, elle a été admise en 1921 comme membre à part entière de la Société Fédérale de Musique (SFM) devenue depuis l'Association Suisse des Musiques (ASM) au même titre que sa consœur bernoise, l'Association cantonale bernoise de musique (ACBM).

Ce statut exceptionnel lui a été conféré au vu de son caractère romand et de sa fondation antérieure à l'association bernoise. Malgré les évolutions géopolitiques de la fin du 20<sup>e</sup> siècle qui ont conduit à la création du canton du Jura, la FJM a conservé son unité et regroupe aujourd'hui encore les fanfares du canton du Jura, du Jura bernois et les formations d'essence romande de Bienne.

## La fondation

C'est à l'initiative des fanfares municipales de Delémont et de Moutier que 14 sociétés de musique se réunissent au Buffet de la Gare à Tavannes le dimanche 24 mai 1885. Cette première réunion fut suivie d'une assemblée constitutive formelle le 6 septembre 1885 «chez M. Farron» aubergiste à Tavannes; 18 sociétés y participèrent, elles sont considérées comme les fondatrices ayant payé la finance

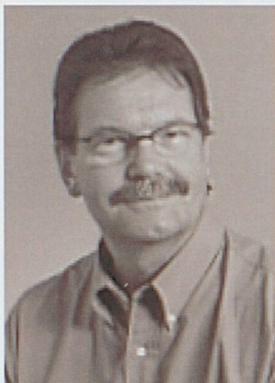
d'entrée et les cotisations de l'année en cours (voir encadré 1). Ainsi donc est née la Fédération Jurassienne de Musique.

En 1934, la FJM et l'ACBM signent une convention réglant l'appartenance des fanfares du Jura bernois d'alors à l'une ou à l'autre des associations. Le principe général retenu autorise les fanfares à faire partie des deux associations, un statut particulier étant réservé aux fanfares du district de Laufen.

## Les structures

La FJM est dirigée par un comité central de sept membres comprenant un président et un représentant de chacun des six districts du canton du Jura et du Jura bernois celui de la Neuveville incluant la ville de Bienne (voir encadré 2). Les sociétés du district de Laufen n'appartiennent plus à la Fédération Jurassienne de Musique depuis la fin des années 60. En 2000, la FJM a créé un secrétariat permanent dont la titulaire actuelle est Mme





**Par Gérard Cattin,**

*président central de la FJM*

## LES 18 SECTIONS FONDATRICES

Fanfare de la Ferrière  
 Fanfare de Courtételle  
 Fanfare de Corgémont  
 Fanfare Municipale de Sonvilier  
 Fanfare de Renan  
 Fanfare Municipale de Tramelan-Dessous  
 Union instrumentale de Tramelan-Dessus  
 Fanfare de Malleray  
 Fanfare de Courrendlin  
 Fanfare Jeune Jurassienne de Delémont  
 Fanfare Municipale de Delémont  
 Fanfare de Fontenais-Villars  
 Fanfare Municipale de St-Imier  
 Fanfare de Develier  
 Fanfare Municipale de Courgenay  
 Union instrumentale de St-Imier  
 Fanfare de Laufon  
 Fanfare du Noirmont

## LES 12 PRÉSIDENTS

Emile Mercerat, Sonvilier  
 Fritz Wysshaar, Bienne  
 Jean Chappuis, Bienne  
 Charles Neuhaus, St-Imier/Delémont  
 Emile Nobs, Renan  
 Charles Baertschi, St-Imier  
 Léon Membrez, Courtételle/Loveresse  
 Roger Cattin, Les Breuleux  
 Norbert Girard, Porrentruy  
 Antoine Bernsaconi, Malleray  
 Serge Beuret, Delémont  
 Gérard Cattin, Courtételle

## LES ASSOCIATIONS RÉGIONALES

Associations des musiques de la Ville de Bienne  
 Fédération des Musiques du Bas-Vallon  
 Association des Fanfares du Pied du Chasseral  
 Fédération de Chant et de Musique du district de Moutier  
 Fédération des Sociétés de Musique du district de Delémont  
 Groupement des Fanfares du Haut de la Vallée de la Sorne  
 Fédération des Fanfares du Val Terbi  
 Fédération des Fanfares d'Ajoie  
 Giron des Fanfares franc-montagnardes

## LES FÊTES JURASSIENNES DE MUSIQUE DEPUIS 1960

1962: Saignelégier  
 1966: Bienne  
 1970: Porrentruy  
 1974: Le Noirmont  
 1979: Delémont  
 1983: Prêles  
 1987: Courrendlin  
 1992: St-Imier  
 1995: Coeuve  
 1999: Malleray  
 2004: Saignelégier  
 2009: Plateau de Diesse



Marianne Baumgartner de Tavannes. Elle est employée à raison d'un taux d'occupation de 35 %. Le comité central est appuyé par une commission de musique de trois membres et une commission technique des tambours de trois membres également.

La FJM regroupe 74 sections qui totalisent ensemble 2000 musiciennes et musiciens. Elles sont organisées selon leur libre choix en formation d'harmonie, de brass-band, de fanfare mixte ou de big-band. La plupart des sections sont également rattachées à des associations régionales, lesquelles n'ont pas de liens organiques avec l'association faitière (voir encadré 3). Les premières femmes ont été admises dans les sociétés dans les années 60, elles forment aujourd'hui

une minorité importante des effectifs. Les ensembles de jeunes sont fédérés au sein d'une structure informelle baptisée «Jeunes Musiciens Jurassiens» qui organise à échéance régulière des concours de solistes et d'ensembles ainsi que des fêtes de musique à leur intention.

Les musiciennes et les musiciens méritants, soit celles et ceux qui totalisent respectivement 25, 35, 50, 60 et 70 ans d'activités, se retrouvent au sein de l'Amicale des Vétérans de la FJM. Fondée en 1975, elle en compte actuellement plus de 200 dont une cinquantaine forme la Fanfare de l'amicale, une formation qui se produit régulièrement en particulier chaque année lors de l'ouverture du Comptoir delémontain.

# DONNER UN **CARACTÈRE** **PLUS DURABLE** À VOS IMPRIMÉS



Photo: Stephane Gerber – Les éoliennes de Mont-Crosin

## **PRESSOR SA**

6, route de Courroux  
CH-2800 Delémont  
Tél. +41 (0)32 421 19 19

27, rue du Midi  
CH-2740 Moutier  
Tél. +41 (0)32 494 64 00

Notre entreprise a obtenu la certification du Forest Stewardship Council (FSC) en juin 2008, une première pour une entreprise des arts graphiques du Canton du Jura et du Jura bernois. Le FSC est une organisation indépendante qui agit mondialement en faveur d'une exploitation forestière respectueuse de critères écologiques et sociaux favorisant un développement durable. Cette certification nous permet de garantir la traçabilité de nos approvisionnements en papier et de proposer à nos clients de faire figurer le logo FSC sur leurs publications. [www.pressor.ch](http://www.pressor.ch)



**MIXTE**  
Papier issu de  
sources responsables  
**FSC® C002148**



### Les occasions de rencontre

Les sociétés fédérées se réunissent tous les cinq ans à l'occasion de la Fête jurassienne de musique organisée selon un tournus entre les cantons du Jura et dans le Jura bernois. Ces joutes musicales affûtent à coup sûr les rivalités mais elles sont surtout des occasions d'échanges conviviaux qui favorisent la connaissance mutuelle (voir encadré 4). La FJM met aussi sur pied des journées musicales placées entre les fêtes jurassiennes de musique, la plus connue d'entre elles est le Lutrin d'Or, un concours de musique de divertissement. Plusieurs festivals régionaux se déroulent annuellement dans les différents districts. Un camp musical réunit chaque année une cinquantaine de jeunes musiciennes et musiciens sous la conduite de moniteurs chevronnés. Il se termine par deux concerts de gala dont un toujours à Moutier.

### La formation

Les organes dirigeants de la FJM sont toujours préoccupés de la formation des musiciennes et des musiciens.

Elle a elle-même dispensé de nombreux cours pour instrumentistes et formé des dizaines de directeurs. Depuis cinq ans, elle dispose d'un concept renvoyant les tâches d'enseignement aux sections qui sont encouragées à collaborer avec les écoles de musique. La Fédération quant à elle fixe les exigences d'examen et organise les évaluations des candidats. Près de 1'000 jeunes musiciennes et musiciens ont été ou sont encore intégrés dans cette filière de formation. Ils proviennent en grande majorité du canton du Jura, conséquence de l'excellente collaboration instituée avec l'Ecole jurassienne et Conservatoire de musique de Delémont. A plusieurs reprises, la FJM a clairement manifesté son désir de collaborer également avec l'Ecole de Musique du Jura bernois.

### Demain quels ensembles ?

Comparativement aux autres fédérations cantonales, les sections de la FJM ont des effectifs relativement faibles. A titre de comparaison, la Société cantonale fribourgeoise de musique compte 4'000 musiciens pour 99 sociétés alors que la FJM

regroupe 74 sections avec 2'000 membres. D'ores et déjà, les responsables des fanfares ont compris que l'union fait la force. Ainsi voit-on des ensembles se regrouper au gré des circonstances telles que concours ou concerts. La recherche de la qualité et de la performance conduit les sociétés les plus ambitieuses à élargir leurs zones de recrutement. Par exemple l'Ensemble de Cuivres Jurassien réunit des musiciennes et des musiciens du canton du Jura, Jura bernois et d'ailleurs encore. De cette manière, il assure sa présence dans les sphères les plus élevées des musiques suisses.

Demain, les fanfares seront à géométrie variable, les effectifs étant adaptés aux circonstances. Petits ensembles à caractère local pour assurer les prestations en faveur de la proche collectivité, ensembles bien charpentés, résultant de collaboration entre les sociétés, pour les concerts et les concours. La finalité constante réside dans le fait que les productions devront toujours être de très bonne qualité, attractives, procurant du plaisir à celles et à ceux qui la produisent comme à celles et à ceux qui la consomment.